



Harcèlement scolaire: « Agissons pour que les réseaux sociaux ne deviennent pas une arme »



" data-modal-image-credit="Pixel-Shot / stock.adobe.com" aria-label="Agrandir l'image">

Les scènes de bagarres et de harcèlement se multiplient sur les réseaux sociaux.
Pixel-Shot / stock.adobe.com

FIGAROVOX/TRIBUNE - Le 26 août, une adolescente a été agressée à Béziers par une de ses camarades, tandis que trois collégiens filmaient la scène sans intervenir. Pour le député François Jolivet, les pouvoirs publics doivent réguler les réseaux sociaux car ces derniers encouragent ce type de comportement.

François Jolivet est député LREM de l'Indre.

Le 26 août dernier à Béziers, une adolescente de 13 ans a été rouée de coups par une autre en pleine rue. Trois mineurs ont filmé la scène dans la volonté d'humilier. Comme pour garder une trace de ce guet-apens, comme pour marquer au fer rouge la victime pour bien s'assurer qu'elle n'oubliera jamais. Une banale histoire d'adolescents, de peines de cœur comme on dit, qui se transforme en dramatique histoire de violence. Et comme souvent, tout débute dans la jungle du numérique, sur l'application *Snapchat*. Des messages de plus en plus agressifs sont échangés, puis c'est l'escalade.

Dans nos sociétés contemporaines, le smartphone est devenu une arme. Un tweet et la polémique est lancée. Une publication Facebook et le harcèlement commence. Une « *story* » *Instagram* et la rumeur court. De nos jours, ce sont les algorithmes qui font la loi. Ils transforment des menteurs en grands penseurs, des voyeurs en journalistes, des influenceurs en philosophes. Mais ils peuvent aussi transformer des gamins en agresseurs. Le téléphone est une arme sans permis, et une cible sans consentement.

Les réseaux sociaux sont devenus une arme de propagande, une arme psychologique et une arme passerelle.

À lire aussi Maurice Berger: « L'affaire Shaina est révélatrice, entre autres, de la prétendue "culture de l'honneur" qui règne dans certains quartiers »

Une arme de propagande, d'abord.

Les réseaux sociaux, ou plutôt ceux qui savent les manipuler, ont aujourd'hui le pouvoir de détruire la vérité. Peu importe que l'information soit fausse, pour peu qu'elle soit



partagée. Au fond plus rien ne compte, tant que le nombre d'abonnés et les *likes* montent. La crise sanitaire que nous traversons met en exergue ces marchands de mensonges, qui colportent sans nécessairement y croire eux-mêmes, des études faussées et manipulées. C'est la viralité, et uniquement elle, qui crée aujourd'hui la valeur de quelqu'un et la véracité d'un propos.

De même, les communautés séparatistes abusent de ces méthodes afin d'imposer leurs idéologies mortifères dans notre société. Comment ne pas citer les djihadistes, dont l'un d'eux est actuellement jugé pour les attentats du 13 novembre 2015, et dont beaucoup ont été recrutés sur les réseaux sociaux. Ce qui veut dire que les «recruteurs» passent par ces outils pour manipuler des esprits vulnérables, en premier lieu les mineurs. L'exhibition permanente et la culture de l'argent facile peuvent faire des ravages chez les personnes mineures, et déstructurer leur vision de la réalité.

Une arme psychologique, ensuite.

Rappelez-vous l'affaire dite «Mila». À partir de rumeurs, d'informations manipulées, on en est arrivé à ce qu'une jeune femme de 17 ans soit plus de 100.000 fois menacée de mort. La fausse information, répétée, amplifiée, a transformé la vie de cette jeune femme en calvaire. La seule à avoir rendu des comptes, c'est elle. La seule à avoir souffert, c'est elle. La seule à se cacher, c'est elle. Et Samuel Paty ? Son bourreau s'est nourri d'informations via les réseaux sociaux avant d'y vanter son crime.

Les réseaux sociaux ont transformé les individus en meute de loups, avides d'une violence verbale illimitée et destructrice, où la force des uns donne les pleins pouvoirs sur les autres. Le commentaire, au mieux, l'insulte ou la menace, au pire. Les réseaux sociaux permettent alors au phénomène de harcèlement, et notamment scolaire, de s'exporter jusqu'à la maison ne laissant aucun répit aux victimes.

Le suicide est aujourd'hui la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans. L'invasion des réseaux sociaux dans notre quotidien ne favorise pas le lien social chez les jeunes. Au contraire, il a plutôt tendance à les isoler. Dans une étude *Diplomeo* réalisée entre décembre 2020 et janvier 2021, on apprend que près de 17% des jeunes de 16 à 25 ans disent avoir été victimes de cyberharcèlement. C'est considérable et surtout insupportable.

Plus encore que dans les affaires de cyber-harcèlement, les smartphones exposent aussi la pédopornographie, à l'image de la plateforme *OnlyFans* qui ne subit aucun contrôle. Des personnes potentiellement mineures peuvent y partager ou y vendre, par des abonnements, des photos d'elles dénudées. Pour ce faire, un simple compte Twitter suffit, encourageant ce type de comportement chez des personnes extrêmement jeunes. Je ne parle pas de *Snapchat* devenu malgré lui le réseau social de la drogue.

L'exhibition permanente et la culture de l'argent facile peuvent faire des ravages chez les personnes mineures, et déstructurer leur vision de la réalité.

Il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre les réseaux sociaux, mais contre ceux qui les utilisent mal.

Une arme passerelle, enfin.

Une passerelle entre la violence des mots et la violence des actes, une passerelle entre le monde réel et le monde virtuel. Parce que la violence ne se résume pas à des menaces, mais peut parfois conduire au pire. Alors, la rumeur devient harcèlement et le harcèlement devient violence physique. Telle est la loi des réseaux sociaux et particulièrement chez les mineurs.

Ainsi, Alisha, une adolescente de 17 ans, a été assassinée le vendredi 14 mai 2021 après une bagarre sur fond de conflits sur les réseaux sociaux. La minorité des deux principaux suspects, mis en examen pour «assassinat», et les circonstances de leur



passage à l'acte, évoquent de précédents drames. Trop de drames.

Il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre les réseaux sociaux, mais contre ceux qui les utilisent mal. Les réseaux sociaux ne sont pas mauvais par nature, ils sont seulement détournés du meilleur pour faire le pire.

À lire aussi Comment le réseau social OnlyFans a poussé des ados vers le porno « fait maison »

Dans ces circonstances, je ne peux pas rester contemplatif des faits divers, je suis disruptif pour les combattre. Ce que je souhaite mettre au débat dans le cadre de la campagne présidentielle, c'est :

- Conditionner l'inscription à un réseau social à la présentation de la carte d'identité.

Ce système permettrait d'abord de faire respecter les règles concernant les mineurs sur les réseaux sociaux, mais aussi de connaître plus rapidement l'identité de ceux qui pourraient commettre des infractions pénales. Je souhaite cependant conserver l'anonymat qui permet à certaines personnes, notamment les « lanceurs d'alerte », de s'exprimer sans danger.

- Restreindre aux mineurs, grâce à la carte d'identité, le téléchargement de certaines applications (par exemple à caractère sexuel) directement sur les « Store ».

Nous devons imposer aux géants du numérique ce changement de philosophie, car ils doivent eux aussi prendre leur part dans la responsabilisation de leurs utilisateurs.

- Construire aux mineurs un environnement protecteur sur les réseaux sociaux, avec des profils obligatoirement privés.

Ainsi, les plus jeunes seront moins exposés aux critiques violentes, extérieures aux contacts qu'ils auraient eux-mêmes décidé d'accepter.

Je ne sais pas si ces propositions sont pertinentes, peut-être sont-elles excessives, mais elles ont le mérite de faire bouger les lignes.

Un simple smartphone ou un ordinateur peuvent aujourd'hui devenir des armes par destination, ou faire du détenteur une cible par destination. Face à cette réalité, il faut agir avec force pour protéger les plus jeunes et finalement leur construire un avenir meilleur.

